

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MACON - 7106 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 01/10/2024 - B2024/004266 - 2013 B 00285 - 509 987 111 - 2MR DEVELOPPEMENT

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. 2MR DEVELOPPEMENT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>RD 906 1505 ZONE ACTISQUARE 71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>80998711100028</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/03/2024</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AC 11- IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
		Frais de développement*	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (4)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	550 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	221
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)		BJ	550 221	BK
AC 12- CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	454 843
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	638 519
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 944
		TOTAL (III)	CJ	1 095 306	CK
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecart de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 645 527	1A	1 645 527
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. 2MR DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 401 800)			DA	401 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	40 376
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	535 203
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	26 752
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 004 131
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	571 358
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	29 985
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 800
	Dettes fiscales et sociales			DY	38 253
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	641 396	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 645 527	
KENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	160 201
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 2MR DEVELOPPEMENT										Néant ☐ *							
										Exercice N							
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				FA					FB					FC		
	Production vendue { biens * services *				FD					FE					FF		
					FG					FH					FI		
	Chiffres d'affaires nets *				FJ					FK					FL		
	Production stockée *												FM				
	Production immobilisée *												FN				
	Subventions d'exploitation												FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)												FP				
	Autres Produits (1) (11)												FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)														FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *														FS		
	Variation de stocks (marchandises) *														FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *														FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *														FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *														FW	4 425	
	Impôts, taxes et versements assimilés *														FX		
	Salaires et traitements *														FY		
	Charges sociales (10)														FZ	282	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *						HS			GA				
				- dotations aux provisions								GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*										GC					
				Pour risques et charges : dotations aux provisions								GD					
	Autres charges (12)														GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)														GF	4 707	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)														GG	-4 707		
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)														GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)														GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)														GJ	21 800	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)														GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)														GL	5	
	Reprises sur provisions et transferts de charges														GM		
	Différences positives de change														GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement														GO		
Total des produits financiers (V)														GP	21 805		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *														GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)														GR	11 257	
	Différences négatives de change														GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement														GT		
Total des charges financières (VI)														GU	11 257		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)														GV	10 548		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)														GW	5 841		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. 2MR DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	14		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	14		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-14		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices *				HK	-20 925		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	21 805		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	-4 947		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	26 752		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	{	produits de locations immobilières	HY		
				produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	{	- Crédit-bail mobilier *	HP		
				- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	21 800	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			RC		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			RD		
	(9)	Dont transfert de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	282	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives	A6	Obligatoires	A9	282
			dont cotisations facultatives Madelin	A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
AMENDES				14			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

72MR - S.A.R.L. 2MR DEVELOPPEMENT

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024 dont le total est de 1 645 526.72 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 26 751.66 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

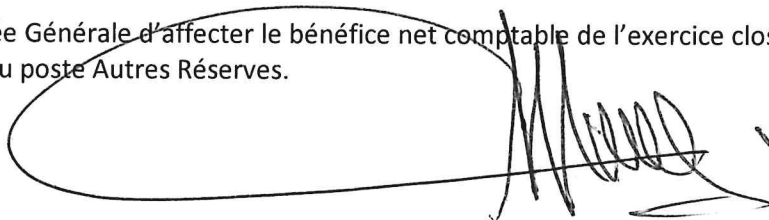
CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 MR DEVELOPPEMENT
Société à Responsabilité Limitée au capital de 401.800 €
1505 Zone Actisquare – RD 906 – 71570 – LA CHAPELLE DE GUINCHAY
509.987.111 R.C.S. MACON

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

La Gérance propose à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2024, s'élevant à 26.752€, en totalité au poste Autres Réserves.



RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2024

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2024, s'élevant à 26.752€, en totalité au poste Autres Réserves.

Il est rappelé, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme,
Le 27 Septembre 2024,
LA GERANCE.

